



Organisation d'un évènement en présence de mineurs.

Par **Alexis_VANDAL**, le **08/06/2020** à **20:32**

Bonjour,

Dans le cadre d'une sortie organisé au Parc Asterix au nom d'une association loi 1901, nous souhaitons inviter certains mineurs à cet évènement avec accord des parents au préalable, ayant quelques sympathisants de notre association encore mineur. Seulement voilà, je m'interroge sur le cadre légal et les responsabilités :

- Est-ce légal de proposer la prise en charge de mineurs dans un cadre associatif si aucun membre de cette association n'est titulaire du BAFA ?
- Où se situent nos responsabilités en cas d'incident ?

Merci par avance de vos réponses.

Bonne soirée.